RCS: TOULON Code greffe: 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01797 Numéro SIREN: 814 564 563

Nom ou dénomination : 1 2 3 SOLEIL

Ce dépôt a été enregistré le 23/09/2019 sous le numéro de dépôt B2019/011563

123 SOLEIL

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros

Siège social : 969 Corniche Escudier, 83210 SOLLIES TOUCAS 814 564 563 RCS TOULON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 Mars 2019

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

COMPTES ANNUELS ET ANNEXES CERTIFIES CONFORMES

M. Arbecke

699 850

ACTIF CIRCULANT

Renvois : (1) Dont droit au bail:

Clause de réserve de propriété: * Immobilisations :

TOTAL GENERAL (I à VI)

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice nº 2032

DGFiP Nº 2050 2018 1) BILAN - ACTIF Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts) Désignation de l'entreprise : SAS 1 2 3 SOLEIL 18 Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * Durée de l'exercice précédent * 12 Adresse de l'entreprise : 969 CORNICHE ESCUDIER 83210 SOLLIES PONT Néant □ * 8 1 4 5 6 4 5 6 3 0 0 0 1 7 Numéro SIRET * ercice N, clos le, 30092018 31032017 Brut 1 Amortissements, provisions Capital souscrit non appelé (I) Frais d'établissement * 4 960 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AΒ 12 005 ÀC Frais de développement* CCConcessions, brevets et droits similaires ΑI AC Fonds commercial (1) ΑĬ AH Autres immobilisations incorporelles A) ΑK Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles ΑI IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains ΑN AC ACTIF IMMOBILISE Constructions ΑP ΑÇ Installations techniques, matériel AR AS et outillage industriels Autres immobilisations corporelles 647 Αl 488 Immobilisations en cours Avances et acomptes Participations évaluées selon CS la méthode de mise en équivalence ATIONS FINANCIERES 680 000 Autres participations 850 000 850 000 Créances rattachées à des participations BB BD Autres titres immobilisés BE Prêts BF BG Autres immobilisations financières * BHΒI TOTAL (II) ВJ BK 862 652 12 649 850 003 685 447 Matières premières, approvisionnements $\mathbf{B}\mathbf{L}$ ВM во En cours de production de biens ΒN STOCKS BP En cours de production de services RC Produits intermédiaires et finis BR BS RТ ВĪ Marchandises Avances et acomptes versés sur commandes RΊ CREANCES Clients et comptes rattachés (3) * BX BY **R**7 1 369 Autres créances (3) 40 016 C 40 016 Capital souscrit et appelé, non versé CE CC Valeurs mobilières de placement CD CE (dont actions propres : CF 12 973 Disponibilités 9 593 9 593 Charges constatées d'avance (3) * CH 60 21 CJ 49 630 14 402 Comptes de régularisation TOTAL (III) 49 630 Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) Primes de remboursement des obligations CNEcarts de conversion actif* (VI)

12 649

912 282

CP

Stocks:

(2) Part à moins d'un an des im-mobilisations financières nettes

899 633

Créances:

(3) Part à plus d'un an :

(5)

Désignation de l'entreprise SAS 1 2 3 SOLEIL Néant 🗌 Exercice N-I Exercice N 1 000 1 000 DA DB Primes d'émission, de fusion, d'apport, ... EK) DC Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence DD 100 Réserve légale (3) DE Réserves statutaires ou contractuelles CAPITAUX PROPRES Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours В1 DF 1 193 Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants EJ DG Autres réserves (2717)DH 54.284 Report à nouveau DI 58 294 RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte) 206 590 DI Subventions d'investissement DK Provisions réglementées * DLTOTAL (I) 263 166 56 577 Autres fonds DM Produit des émissions de titres participatifs propres DN Avances conditionnées TOTAL (II) DO Provisions pour risques et charges DP Provisions pour risques D0Provisions pour charges DR TOTAL (III) DS Emprunts obligataires convertibles זמו Autres emprunts obligataires DU 506 285 542 358 Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5) D۷ 105 481 Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs 71 982 DETTES (4) DΜ Avances et acomptes reçus sur commandes en cours DX 2 5 2 6 5 881 Dettes fournisseurs et comptes rattachés DY 28 981 16 245 Dettes fiscales et sociales DΖ Dettes sur immobilisations et comptes rattachés EΑ Autres dettes Compte EB Produits constatés d'avance (4) régul. EC 643 273 TOTAL (IV) 636 466 ED **(V)** Ecarts de conversion passif * EE 699 850 TOTAL GENERAL (I à V) 899 633 1B (1) Ecart de réévaluation incorporé au capital 1C Réserve spéciale de réévaluation (1959) 1D (2) Dont Ecart de réévaluation libre RENVOIS 1E Réserve de réévaluation (1976) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme * EF (3) EG 643 273 Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 202 912 (4)

Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP

EΗ

	i Code général e Désignatio	on de l'entreprise : SAS 1 2	3 S	OLEIL						Néant 🔲
						Exercice N			Exer	cice (N-1)
<u> </u>				France	liv	Exportations et raisons intracommunautair	es	Total		
ł	Vente	s de marchandises *	FA.		FB		_ FC			
	Produ	ction vendue biens*	FD		FE		FF			
Ž		services *	FG	198 000	FH		FI	198 000		132 000
TAT	Chiff	res d'affaires nets*	FJ	198 000	FK		FL	198 000		132 000
PLOI	Produ	ction stockée *					_ FM	1		
D'EX	Produ	ction immobilisée *					FN			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Subve	ntions d'exploitation					FO			
PROD	Repris	es sur amortissements et pro	ovisi	ons, transfert de charge	s * (9)	FP	1 383		2 500
	1	produits (1) (11)					FQ	24		
				Total des prod	uits d	l'exploitation (2) (I)	FR	199 408		134 500
	Achats	de marchandises (y compris	s dro	its de douane) *			FS			
	Variati	on de stock (marchandises)*					FT			
	Achats	de matières premières et autr	es ap	provisionnements (y co	npris	droits de douane) *	FU	:		
7	Variati	on de stock (matières premié	ères e	et approvisionnements)	*		F۷			
Į.	Autres	achats et charges externes (3	3) (6	bis) *			FW	27 523		14 736
ITA'	Impôts	, taxes et versements assimil	és *				FX	2 601		1 405
PLO	Salaires	et traitements *				-	FY	38 541		19 521
EX	Charges	s sociales (10)		·			FZ	11 547		2 639
ES D			. dot:	ations aux amortisseme	nte *		GA	5 445		6 162
CHARGES D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GB	3.173				
CHY	Sur immobilisations - dotations aux provision Sur actif circulant : dotations aux provision			-			GC	,		
	DC	Pour risques et charges : c					GD			
	1	harges (12)		ons aux provisions			GE	4		10
	1141105 0	12)		Total des charge	e d'a	xploitation (4) (П)	GF	85 660	<u>bergert stein po</u> Friedrich von Strij Britist stein	44 490
1 - 1	RESULT	AT D'EXPLOITATION (I-I	n.		300	Apionation (4) (XX)	GG		<u>na. 1844.</u> 14.57.	90 020
		e attribué ou perte transférée	_			(III)	GH	113 748		90 020
en commun		pportée ou bénéfice transfér				(IV)	GII GI			
9 6						(2.7)	l ⊦			
-		financiers de participations	• •				GJ			
8		des autres valeurs mobilières		réances de l'actif immob	ilisė	(5)	GK		<u>98 334 - 1</u> 13 - 7 5 7	
	-	ntérêts et produits assimilés					GL	130 696		
: 5 }		sur provisions et transferts	de cl	narges		<u>. </u>	GM			
		es positives de change					GN			
-	Produits	nets sur cessions de valeurs	mob	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			GO -			
+	Dat !!	- m 13			prod	uits financiers (V)	GP	130 696		
RES	_	s financières aux amortissem	ents	et provisions *			GQ	:		
⊡ੁ⊢		t charges assimilées (6)				· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	GR	14 637		12 624
INA.		es négatives de change					GS			
۲ ا	Charges r	nettes sur cessions de valeurs	mol	pilières de placement	· .		GT _			
_				Total des ch	arge	s financières (VI)	GU_	14 637		12 624
		AT FINANCIER (V - VI)	:				GV —	116 059		(12 624)
3 - R	RESULTA	AT COURANT AVANT IM	POT	'S (1 - 11 + 111 - 1V + V	- VI)) (3W	229 807	61, III.	77 396

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 899 633 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 330 104 euros et un total **charges** de 123 514 euros, dégageant ainsi un **résultat** de 206 590 euros.

L'exercice considéré débute le 01/04/2017 et finit le 30/09/2018.

Il a une durée de 18 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

19

Immobilisations

		Valeurs	aflagr .	Mouvements	de l'exercice		Valeurs
		brutes début	Augm	entations	Dimir	utions	brutes au
	Etat exprimé en euros	d'exercice	Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	30/09/2018
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement Autres	12 005					12 005
INC	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 005					12 005
CORPORELLES	Terrains Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agenct aménagement Instal technique, matériel outillage industriels Instal., agencement, aménagement divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	647					647
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	647					647
			<u> </u>	44. <u> </u>	<u>litati ja ele</u>	<u>L</u>	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières	680 000		170 000			850 000
FIL	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	680 000		170 000			850 000
	TOTAL	692 652		170 000			862 652

21

Provisions

	Etat exprimé en euros	Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2018
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Provisions pour amortissements dérogatoires Provisions fiscales pour prêts d'installation Provisions autres PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretien et grandes révisions Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		1 450		
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations corporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL				
et	t dotations reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles	ôture de l'exercice calcul	ée selon		
	gles prévues à l'article 39-1 5e du C G I				

23

ANNEXE - Elément supplémentaire

Annexe CICE

Etat exprimé en euros

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

La comptabilisation du CICE pour un montant de 1 774 € a été réalisée par l'option :

- comptabilisation en diminution des charges de personnel, par un crédit dans un sous compte 649 par la constation au crédit du CICE 2017 pour 1307 € diminué de la provision du 1tr2017 pour 334 €, ainsi que le crédit de la provision au 30.09.2018 du CICE 2018 pour 801 €.
- comptabilisation en diminution de l'impôt sur les sociétés pour la somme de 1 307 € correspondant au CICE de 2017 et compte de Etat produit à recevoir.

La prise en compte du CICE impacte les états financiers par la matérialisation de l'élément suivant :

- Crédit d'impôt pour un montant de 1 307 euros

La réserve indisponible du CICE au 30/09/2018 s'élève à la somme de 2 273 € décomposée de la manière suivante :

CICE 2016 solde de 499 ϵ car il a été investi sur le bilan au 31.03.2017 la somme de 647 ϵ ,

CICE 2017 pour 1 307 €.

CICE PROVISOIRE au 30.09.2018 pour 467 €.

Le CICE doit être utilisé conformément à son objet d'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.

Des actions doivent être menées en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, de reconstitution du fonds de roulement.

123 SOLEIL

Société par actions simplifiée

au capital de 1 000 euros

Siège social : 969 Corniche Escudier, 83210 SOLLIES TOUCAS 814 564 563 RCS TOULON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 Mars 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 Septembre 2018

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 Septembre 2018 s'élevant à 206 590 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice		206 590 euros
A la réserve Indisponible CICE		1 080 euros
	 ,	
Solde		205 510 euros

En totalité au compte "Report à nouveau" qui s'élève ainsi à 259 794 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 Mars 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Madame Magali ARTECHE

centé color

<u>1 2 3 SOLEIL</u>

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros

Siège social: 969 Corniche Escudier, 83210 SOLLIES TOUCAS

814 564 563 RCS TOULON

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 Mars 2019

Exercice clos le 30 Septembre 2018

Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 Septembre 2018 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

L'exercice social de la Société a eu une durée exceptionnelle de 18 mois.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 30 Septembre 2018, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

CA

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Nous maintenons nos efforts pour développer notre chiffre d'affaires et améliorer notre rentabilité.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Nous complétons ces informations par les éléments suivants :

ETR- Chiffre d'affaires au 30/09/2018 : 2 168 415 euros Résultat net au 30/09/2018 : 93 470 euros.

Prises de participation ou prises de contrôle

Nous vous signalons que notre Société a pris, au cours de l'exercice écoulé, une participation de 100 % du capital de la société E T R par voie de souscription d'actions à titre onéreux.

Sociétés contrôlées

Notre société contrôle actuellement les sociétés suivantes : E T R.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 30 Septembre 2018 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au l de l'article D. 441-4 du Code de commerce)

			: Factures l'exercice					. 441 l2°			on réglées erme est é	
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranc	hes de reta	ard de pai	ement							_		
Nombre de factures concernées	2											
Montant total des factures concernées (préciser : HT ou TTC)	ttc	131€	2 400 €			2 531 €					0	0
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (préciser : HT ou TTC)	ttc					8.52%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (préciser : HT ou TTC)												0
(B) Factur	es exclues	du (A) rela	atives à de	s dettes e	t créances	litigieuse	s ou non c	omptabilis	ées			
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues (préciser : HT ou TTC)												
(C) Délais	de paieme	nt de réfé	rence utili	sés (contr	actuel ou	délai légal	- article L.	441-6 ou	article L. 4	43-1 du C	ode de cor	nmerce)
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement		élais	contract			préciser)	·	Pélais	contract			(préciser)

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 Septembre 2018, le chiffre d'affaires s'est élevé à 198 000 euros contre 132 000 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 50%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 24 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 27 523 euros contre 14 736 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 86.78%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 2 601 euros contre 1 405 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 85.14%

Le montant des traitements et salaires s'élève à 38 541 euros contre 19 521 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 97.44%

Le montant des charges sociales s'élève à 11 547 euros contre 2 065 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 459.15%

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 1 personnes contre personnes à la clôture de l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 5 445 euros contre 6 162 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -11.63%

Le montant des autres charges s'élève à 4 euros contre 19 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -80.21%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 85 660 euros contre 44 480 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 92.58%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 113 748 euros contre 90 020 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 26.36%

Compte tenu d'un résultat financier de 116 059 euros (- 12 624 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 229 807 euros contre 77 396 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 196.92%



Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 207 euros contre 180 euros pour l'exercice précédent.
- d'un impôt sur les sociétés de 23 010 euros contre 18 922 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 206 590 euros contre un bénéfice de 58 294 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 254.39%

Au 30 Septembre 2018, le total du bilan de la Société s'élevait à 899 633 euros contre 699 850 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 28.55%

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 206 590 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 Septembre 2018 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 206 590 euros

A la réserve Indisponible CICE 1 080 euros

Solde 205 510 euros

En totalité au compte "Report à nouveau" qui s'élève ainsi à 259 794 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 206 590 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 207 euros.

MA

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et conclues au cours de l'exercice écoulé.

Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

Rémunération du Président

Nous vous proposons de statuer sur la rémunération du Président.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à SOLLIES TOUCAS Le 15 Mars 2019

Le Président
Madame Magali ARTECHE

123 SOLEIL

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 €

Siège social : 969 CORNICHE ESCUDIER 83210 SOLLIES PONT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018.

A l'Assemblée Générale de la société 123 SOLEIL,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 123 SOLEIL relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/04/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



77

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du le Président, et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de



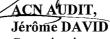
fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Sanary sur Mer le 15 Mars 2019.



Commissaire aux Comptes associé



5

Bilan Passif

	Etat exprimé en curos	30/09/2018	31/03/2017
	Capital social ou individuel Primes d' émission, de fusion, d' apport Ecarts de réévaluation	1 000	1 000
Capitaux Propres	RESERVES Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles	100	
itaux F	Réserves réglementées Autres réserves		(2.717)
Cap	Report à nouveau	54 284	(2 717)
	Résultat de l'exercice	206 590	58 294
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	263 166	56 577
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
Au	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
Ā	Total des provisions		
ETTES (1)	Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	542 358 71 982	506 285 105 481
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	5 881 16 245	2 526 28 981
	DETTES DIVERSES Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		
<u> </u>	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	636 466	643 273
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	899 633	699 850
(1)	Résultat de l'exercice exprimé en centimes Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	206 589,67 202 912	58 293,98 643 273

7

Compte de Résultat 1/2

		Etat ex	primé en euros	30/09/2018	31/03/2017
		France	Exportation	18 mois	12 mois
	Ventes de marchandises				
Z	Production vendue (Biens)				
CATIC	Production vendue (Services et Travaux)	198 000		198 000	132 000
PLOI	Montant net du chiffre d'affaires	198 000		198 000	132 000
PRODUITS D'EXPLOITATION	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, tra Autres produits	ansfert de charges		1 383 24	2 500
	Total des pro	duits d'exploitation (1)	199 408	134 500
	Achats de marchandises Variation de stock Achats de matières et autres approvisionneme Variation de stock	nts			
	Autres achats et charges externes			27 523	14 736
EXPLOITATION	Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales du personnel Cotisations personnelles de l'exploitant			2 601 38 541 11 547	1 405 19 521 2 065 573
-	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			5 445	6 162
CHARGES D	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant			-	
	Dotations aux provisions				. 19
-	Autres charges Total des char	ges d'exploitation (2)		85 660	44 480
.	·	EXPLOITATION		113 748	90 020

A ~ 1	ı
A 1 '2	۸

SAS 1 2 3 SOLEIL

Page:

8

Compte de Résultat 2/2

	Etat exprimé en euros	30/09/2018	31/03/2017
	RESULTAT D'EXPLOITATION	113 748	90 020
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	130 696	
	Total des produits financiers	130 696	
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	14 637	12 624
E	Total des charges financières	14 637	12 624
	RESULTAT FINANCIER	116 059	(12 624)
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	229 807	77 396
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	207	180
EXCE	Total des charges exceptionnelles	207	180
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(207)	(180)
	PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES	23 010	18 922
	TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES	330 104 123 514	134 500 76 206
_	RESULTAT DE L'EXERCICE	206 590	58 294
(2) do (3) do	ont produits afférents à des exercices antérieurs ont charges afférentes à des exercices antérieurs ont produits concernant les entreprises liées ont intérêts concernant les entreprises liées		

17

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 899 633 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 330 104 euros et un total **charges** de 123 514 euros, dégageant ainsi un **résultat** de 206 590 euros.

L'exercice considéré débute le 01/04/2017 et finit le 30/09/2018.

Il a une durée de 18 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

18

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

19

Immobilisations

		Valeurs	A	Mouvements entations	de l'exercice	nutions	Valeurs brutes au
	Etat exprimé en euros	brutes début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions	Virent p.d p.	Cessions	30/09/2018
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement Autres	12 005					12 005
INC	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 005		1 1 1 1 1	Vanise.		12 005
		<u> </u>		 	<u> </u>	Ī	
CORPORELLES	Terrains Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agenct aménagement Instal technique, matériel outillage industriels Instal., agencement, aménagement divers Matériel de transport						647
CORP	Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	647					047
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	647					647
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières	680 000		170 000			850 000
FIL	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	680 000		170 000			850 000
	TOTAL	692 652		170 000	100 miles 100 mi		862 652

•	1	٦	1
- /4	ŧ		F

SAS 1 2 3 SOLEIL

Page:

20

Amortissements

		Amortissements début	Mouvements	de l'exercice	Amortissements au
	Etat exprimé en euros	d'exercice	Dotations	Diminutions	30/09/2018
INCORPORELLES	 	7 046	4 960		12 005
ORPC	Autres				
INC	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 046	4 960		12 005
CORPORELLES	Terrains Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement Instal technique, matériel outillage industriels Autres Instal., agencement, aménagement divers Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	159	485		644
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	159	485		644
	TOTAL	7 205	5 445		12 649

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations				Mouvement net		
	Différentiel de durée et nutr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort, fiscal exceptionnel	des amortisse- ment à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles		· <u>-</u>					
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.					-		
Instal. technique matériel outillage industriels Instal générales Agenct aménagt divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables, divers	·						
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation	1.1 1.2 1.3 1.3 1.3 1.3 1.3 1.3 1.3 1.3 1.3 1.3			ineligible in the control of the con			
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

21

Provisions

	Etat exprimé en euros	Début e	xercice	Augmen	tations	Dim	inutions	30/	09/2018
ES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers		- 						
ENTE	Provisions pour investissement								
LEM	Provisions pour hausse des prix								
REG	Provisions pour amortissements dérogatoires								
ONS	Provisions fiscales pour prêts d'installation								
PROVISIONS REGLEMENTEES	Provisions autres								~
PRC	PROVISIONS REGLEMENTEES							, în	·
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretien et grandes révisions Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres							·	
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES								
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations corporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres								
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION) (18 mm) (1 (18 mm) (1 (18 mm) (18 mm	1 (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1					
	TOTAL GENERAL								
et Titres	dotations - d'exploitation - financières - exceptionnelles mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clégles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.	iture de l'exer	cice calcul	ée selon					

22

Créances et Dettes

		Etat exprimé en euros	30/09/2018	1 an au plus	plus d'1 an
	Créances rattachées à des participations				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	• • •			
	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients				
S	Créances représentatives des titres prêtés				
\Box	Personnel et comptes rattachés				
CREANCES	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	i			
Ħ	Impôts sur les bénéfices	1	3 588	3 588	
S	Taxes sur la valeur ajoutée		580	580	
	Autres impôts, taxes versements assimilés				
	Divers		801	801	
	Groupe et associés		35 047	35 047	
[Débiteurs divers				
	Charges constatées d'avances		21	21	,
		TOTAL DES CREANCES	40 037	40 037	
	Prêts accordés en cours d'exercice				
	Remboursements obtenus en cours d'exercice				
	Prêts et avances consentis aux associés (perso	nnes physiques)	`		

		30/09/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine Emprunts et dettes financières divers Fournisseurs et comptes rattachés Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux Impôts sur les bénéfices Taxes sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts, taxes et assimilés Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Groupe et associés Autres dettes	542 358 5 881 4 525 4 243 6 391 1 085 71 982	108 804 5 881 4 525 4 243 6 391 1 085 71 982	392 835	40 719
	Dette représentative de titres empruntés Produits constatés d'avance TOTAL DES DETTES	636 466	202 912	392 835	40 719
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	170 000	202 712	372 633	40 /12
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	133 993			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	36 936			

23

ANNEXE - Elément supplémentaire

Annexe CICE

Etat exprimé en euros

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

La comptabilisation du CICE pour un montant de 1 774 € a été réalisée par l'option :

- comptabilisation en diminution des charges de personnel, par un crédit dans un sous compte 649 par la constation au crédit du CICE 2017 pour 1307 € diminué de la provision du 1tr2017 pour 334 €, ainsi que le crédit de la provision au 30.09.2018 du CICE 2018 pour 801 €.
- comptabilisation en diminution de l'impôt sur les sociétés pour la somme de 1 307 € correspondant au CICE de 2017 et compte de Etat produit à recevoir.

La prise en compte du CICE impacte les états financiers par la matérialisation de l'élément suivant :

- Crédit d'impôt pour un montant de 1 307 euros

La réserve indisponible du CICE au 30/09/2018 s'élève à la somme de 2 273 € décomposée de la manière suivante :

CICE 2016 solde de 499 € car il a été investi sur le bilan au 31.03.2017 la somme de 647 €.

CICE 2017 pour 1 307 €.

CICE PROVISOIRE au 30.09.2018 pour 467 €.

Le CICE doit être utilisé conformément à son objet d'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.

Des actions doivent être menées en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, de reconstitution du fonds de roulement.

24

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	30/09/2018	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
·			
	•		·
Avals, cautions et garanties			
Fundamenta de mateira de la compansión d			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements Nantissement de Mme Magali ARTECHE sur emprunt Caisse Epargr	a da 01/2016	381 022	
Nantissement de Mme Magali ARTECHE sur emprunt Caisse Epargr		160 581	
		541 603	
Total des engagements financiers (1)		541 603	
Dont concernant: Les dirigeants Les filiales		541 603	
Les participations Les autres entreprises liées			
``.	•		.